

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 1

Artikel: Truie et laie
Autor: Bossard, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TRUIE ET LAIE

par Maurice Bossard

En parcourant nos journaux romands, il n'est pas rare de voir une annonce de ce genre : « Belle LAIE à vendre, s'adresser Henri Duruz, Etagnières. » En France, ce mot de *laie* ne se rencontrera pas en cette occasion et l'on parlera de *truie* ; bien plus, tous nos dictionnaires régionaux de patois vaudois et romand, l'Atlas linguistique de la France, etc., tous ignorent ce terme de *laie* « femelle du porc » comme mot de nos patois. Que se passe-t-il donc ? Il semble que nous ayons affaire là à un mot de français local et non de patois.

Pour bien être au clair sur cette question, il convient tout d'abord de voir quel sens ont en français actuel les deux mots de *truie* et de *laie*, d'en connaître l'étymologie et d'en faire un peu l'historique. En français — et ceci depuis les plus anciens textes — la *truie* a désigné la femelle du porc. On trouve même dans certains textes du moyen âge et dans des patois modernes des attestations de *truie sauvage* pour désigner la femelle du sanglier, qui n'est au reste qu'un porc sauvage (*porcus singularis* d'où vient sanglier, voulant dire porc qui vit seul, indépendant). L'étymologie du mot *truie* est assez curieuse : c'est un terme de cuisine qui en est à l'origine, puisqu'on a appelé *porca troiana* une jeune truie farcie, *troiana* étant l'adjectif de *Troia*, on comprend qu'il y avait là une allusion au fameux cheval de Troie, si bien rempli de guerriers par le rusé Ulysse. Le passage de truie farcie (*porca troiana*) à femelle du porc (*truie*) a dû certainement se faire en passant par le

concept de « *truie portante* » et nous verrons tout à l'heure le mot employé en ce sens restreint encore aux environs de 1600. *Laie*, en revanche, désigne en français moderne la femelle du sanglier. Le mot a une origine germanique : *leha*, terme qui se trouve dans les Capitulaires de Charlemagne. Les attestations du mot français *laie* sont rares au moyen âge et il faut attendre le XVI^e siècle et surtout le XVII^e siècle pour voir le mot quelque peu employé, au reste, aujourd'hui encore, il est dans une certaine mesure, en France, un terme de spécialiste, de chasseur, tout comme marcassin « petit du sanglier ». Chez nous, au contraire, *laie* est connu de tous, mais pour désigner la femelle du porc et non celle du sanglier. Première remarque importante et curieuse : le patois ne nous donne pas la solution du problème, puisque la femelle du porc s'y dit *trouia* ou *trouyé*, soit la forme correspondante au mot français *truie*. Le patois n'a assurément pas emprunté ce mot récemment au français, il doit, au contraire, être bien local puisque déjà Bridel nous signale un dérivé *trouieri* (fr. local : *truierie*) « cochonnerie, vilenie, saleté », mot inconnu en France ; en 1852, Humbert, dans son *Dictionnaire genevois*, donne comme expression régionale *s'en aller en chair de truie* (par ex. *d'une récolte*) : se détériorer (allusion à la viande des truies portantes qui fait beaucoup de déchets). Les patois savoyards et voisins de chez nous ne connaissent pas non plus de *laie* « femelle du porc » ; force nous est donc de croire que c'est par un autre chemin

que ce mot a pénétré chez nous avec le sens particulier que nous lui connaissons.

Si l'on remarque que le paysan, en employant *laie*, croit se servir du terme parfaitement français, il faut, je pense, chercher dans les textes des savants agronomes pour voir si, par hasard, le mot ne s'y trouverait pas.

Le père ou, du moins, l'un des pères de l'agriculture moderne, n'est-il pas Olivier de Serres, qui écrivit vers 1600 son *Théâtre d'agriculture*? Or, chose remarquable, nous trouvons chez lui le mot de *laie* qui y désigne la femelle du porc ayant cochonné par opposition à la *trouie* qui porte ses petits. Donc, en 1600, en Provence sans doute (Olivier de Serres étant de ce beau pays), la *laie* a désigné la femelle du porc ayant donné le jour à ses petits. Donner des noms différents à la femelle du porc suivant l'âge et l'état où elle se trouve est une chose bien normale, la valeur de la bête varie suivant cet état et nombre de patois actuels, comme par exemple celui de Thônes en Savoie, ou ceux des Dombes, désignent par des noms différents la *trouie* selon qu'elle est portante, ayant cochonné ou vieille. De plus, si l'on fait cette distinction, quoi de plus normal que d'appeler *trouie* la femelle du porc portante (reste de l'étymologie) et *laie*, la maman cochon accompagnée de ses petits, tout comme le chasseur peut voir la mère sanglier flanquée de ses marcassins.

Dans l'histoire de la langue française, le témoignage d'Olivier de Serres semble être resté isolé. Chez nous, en revanche, j'ai trouvé dans les *Mémoires de la Société œconomique de Berne* de 1763, une attestation de *laie* « femelle du porc »; M. de Grafferied, en effet, dans un essai sur « les avantages et inconvénients des communs, des parcours et des pâturages » affirme qu'on doit se garder de donner de la luzerne aux

laies parce qu'elle les fait avorter ou périr. *Laie* a ici le sens actuel de « truie portante », semble-t-il, et, néanmoins, notre agronome bernois paraît bien devoir ce mot à Olivier de Serres.

Parcourant nombre de pièces d'archives et de « Feuille d'avis » de la première moitié du XIX^e siècle, je ne suis pas parvenu à y retrouver le mot *laie*. En revanche, c'est toujours *trouie* que j'ai rencontré en 1820, 21, 24, 29, 30, 40, 45, 46, 47, 48. Ce n'est qu'en 1853, dans la *Feuille d'Avis* du 13 septembre, que j'ai trouvé une nouvelle attestation de *laie*; dès lors, les attestations deviennent plus fréquentes, ainsi on le trouve dans les *Feuille d'Avis* des 3 et 14 octobre 1862. Si le mot avait été du terroir, il n'aurait pas attendu le milieu du XIX^e siècle, heure du déclin des patois, pour apparaître dans les journaux. D'autre part, le doyen Bridel, mort en 1845, donne dans son *Glossaire* paru en 1866, le mot patois *trouia* avec la définition française *trouie, laie*. Cela montre bien qu'à cette époque, *laie* était connu chez nous au sens que nous lui donnons maintenant, pourtant le mot est utilisé non pas en patois, mais par les gens cultivés. Un autre fait qui milite en faveur de cette thèse est que tous les glossaires puristes ou faisant la critique plus ou moins bienveillante des mots du terroir ne parlent pas de *laie*. Pierrehumbert, *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand* (paru en 1926), qui seul le mentionne, remarque que ce mot se trouve couramment dans les petites annonces de nos journaux; il ne cite pas d'exemples anciens, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire s'il en avait trouvés. Il se demande, d'autre part, si *laie* n'est pas un euphémisme pour *trouie*. A mon sens, il se peut fort bien que les sens péjoratifs donnés au cours des temps au mot *trouie* aient contribué au triomphe de *laie*; mais ce triomphe n'a été possible que

si laie était déjà connu chez nous dans certains milieux : celui des agronomes et des gens cultivés, comme l'attestent la citation de 1763. Or il semble bien que ce soit à Olivier de Serres qu'on ait emprunté alors le mot dans ce sens particulier, bien que je n'aie pu retrouver le cheminement du mot entre les deux attestations¹.

Aujourd'hui, dans nos campagnes, *laie* l'emporte sur *truie*, il y est considéré comme le terme français usuel, alors que son vieux rival malheureux rappelle à quelques-uns le patois *trouia* ou apparaît à d'autres comme le mot qu'emploient les gens qui veulent faire

des manières. C'est dire que *truie*, en disparaissant au sens de « femelle du porc », n'a guère résisté, ainsi que ses dérivés, dans ses sens secondaires et péjoratifs. On le voit, le sort des mots est bien fragile : deux ou trois générations ont suffi pour qu'un mot régional employé par les citadins devienne le terme courant des campagnards. Il est encore piquant de constater ici l'harmonie du français et du patois contre le français régional, voilà qui surprendra pas mal de personnes.

¹ Il est possible que le suisse allemand qui peut utiliser *Sau* pour « femelle du sanglier et femelle du porc » ait joué son rôle.

OU LE PATOIS VIVRA LONGTEMPS ENCORE

Toponymes tirés de la situation des lieux

Beaucoup de noms de personnes et de lieux se rattachent au vocabulaire patois actuel, dont ils sont souvent les plus anciens exemples et resteront les derniers vestiges, lorsque nos patois auront cessé d'exister.

Glossaire des patois de la Suisse romande

Les toponymes formés avec l'adverbe *lé*, « là », sont très nombreux :

« Là en haut » : *Léamont* est un hameau de Finhaut ; à Peney-le-Jorat, nous trouvons *Liamont*.

« Là en bas ». Les composés de *lé* avec *avau* ont des formes diverses : *Lévaux* à Marin, Neuchâtel, déformé en *l'Evaux* à Confignon, Genève. *Liavaux* est fréquent dans les cantons de Vaud et de Fribourg, *Liavau* dans ce dernier. On trouve aussi *Liaveaux* à Bonfol, Jura bernois, *Liavo* à Oppens, *Liavoz* à Chêne-le-Paquier, Semsales et Charmey, *Liavas* à Bassecourt, *Léda-vaud* à La Joux, Fribourg, *Lé D'avaux* à Roche, Vaud, devenu *Les Davaud* à Echarlens, Fribourg. Autre forme : *Leybas*, au Trétien, Vallée du Trient.

« Là-derrière : *Léderrey* à Gryon, Ollon et Ormont-Dessous ; *Léderay* au Châtelard, Montreux ; *Léderry* à Champtauroz ; *Liderrey* à Conthey et Charmey.

« Là-dessus » : *Lessus* à St-Tiphon ; *Laissus* à Vaumarcus.

« Là-dessous » : *Layju* à Onnens. En vieux français, *jus* signifiait « en bas » (Goumoens-le-Jux = Goumoens d'en Bas).

« Là-dedans » : *Lidedain* à Conthey.

« Là-dehors » : *Laifrout* à Avenches.

« Là au-delà, là de l'autre côté » : *Ley Outraz* à Frenières, *Ley Outre* à Crissier.

« Là-au (en) sommet » : *Lienson* à Charmey.

* * *

Voici maintenant des noms de lieux renfermant les prépositions « sur » et